



Plan triennal 1985-1988

Ajuster le tir pour mieux soutenir l'effort

*Document de réflexion et de problématique
élaboré par le Comité conjoint
du Conseil d'administration
et de la Commission des études*

Université du Québec à Montréal

Document de réflexion et de problématique

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
I. L'expérience d'élaboration du Plan triennal 1982-85	3
II. Caractéristiques du Plan triennal 1985-88	3
III. Les grands enjeux – recherche, création, études avancées, accessibilité et sciences appliquées : les orientations de l'UQAM pour les prochaines années	4
III.1 L'accessibilité : un concept précisé, des pratiques nuancées et un sens enrichi	4
(1) L'accessibilité selon le Plan triennal 1982-85	
(2) Pratique de l'accessibilité au cours des dernières années	
(3) La poursuite de l'accessibilité dans une conjoncture nouvelle	
III.2 Recherche, création, études avancées : un effort amplifié au nom de l'accessibilité	5
(1) Quatre grands thèmes à mieux lier	
(2) Démocratisation, accessibilité et études avancées	
(3) Démocratisation, accessibilité, recherche et création	
(4) Démocratisation, accessibilité et poursuite de la qualité	
(5) Développement de la recherche et de la création et poursuite de la qualité de la formation	
(6) Développement des études avancées et poursuite de la qualité de la formation	
(7) Progrès de la recherche et accroissement des ressources	
(8) Promotion de l'accessibilité par la promotion de la recherche, de la création et des études avancées	
(9) Études avancées et recherche financée comme nouveaux facteurs déterminant le financement des universités	
(10) Écarts des taux de diplomation	
III.3 Sciences appliquées : des réalisations et un projet à poursuivre	8
III.4 Le premier cycle : perspectives pour les prochaines années	9
(1) Fin du développement de baccalauréats	
(2) Les autres programmes de premier cycle	
(3) Le défi d'un développement qualitatif par l'enrichissement général des activités	
III.5 Les autres orientations	10
III.6 Cinq propositions	11
IV. Quelques réflexions sur les ressources	12
Conclusion : le devenir de l'UQAM dans une perspective historique	12



Depuis 1976, l'Université du Québec à Montréal a réalisé sa planification par cycles de trois ans (1976-79, 1979-82, 1982-85). Si, à certains, un cycle de trois ans apparaît trop court, l'évolution très rapide de la conjoncture que vit l'Université, tant interne qu'externe, et, surtout, la difficulté et la fragilité de la planification en milieu universitaire confèrent une valeur accrue au cycle triennal. Cela permet de mettre à jour le plan de développement à des intervalles suffisamment rapprochés pour assurer au processus de planification la plus grande pertinence possible par rapport au vécu de l'Université.

La collectivité de l'UQAM est donc invitée à s'engager dans un nouveau cycle de planification, pour la période de 1985 à 1988, le prochain plan devant être dûment approuvé par la Commission des études et le Conseil d'administration en juin 1985, pour la première partie au moins.

Pour la préparation du Plan triennal 1985-88, trois documents distincts sont soumis à la

collectivité de l'UQAM par le Comité conjoint institué par le Conseil d'administration et la Commission des études :

- le présent document qui est un document de réflexion et de problématique ;
- un document de consultation qui soumet un certain nombre de propositions à la collectivité de l'UQAM ; les avis relatifs à ces propositions permettront de définir les grandes orientations de l'UQAM pour 1985-88 ;
- un document dressant le bilan des réalisations effectuées dans le cadre du Plan triennal 1982-85 (au 1^{er} février 1985).

Avec ces trois documents, les membres et les unités de la collectivité de l'UQAM pourront mesurer le chemin parcouru depuis 1982, réfléchir à un certain nombre d'enjeux institutionnels et, en réponse à des questions précises, exprimer des avis et des opinions sur le devenir de l'Université.

Selon les modalités arrêtées par le Comité, la consultation se fera en deux étapes :

- les unités de base académiques et administratives sont invitées à faire connaître leurs avis sur les cinq propositions générales contenues au présent document le ou avant le 15 avril 1985. Cet échéancier permettra une adoption de la première partie du plan triennal 1985-88 par la Commission des études et le Conseil d'administration au mois de juin ;
- les unités de base académiques et administratives sont de plus conviées à identifier les buts, projets et actions qu'elles désirent inscrire à la deuxième partie du plan triennal pour le ou avant le 30 juin.

La mise au point de ces trois documents n'aurait pas été possible sans la contribution des personnes suivantes que je tiens à remercier :

- M. Michel Allard, professeur, Département des sciences de l'éducation et membre de la Commission des études ;
- M. Prosper Bernard, directeur, Département des sciences administratives et membre du Conseil d'administration ;
- Mme Julia Bettinotti, directrice, Département d'études littéraires et membre du Conseil d'administration ;
- M. Michel Fortin, professeur, Département d'arts plastiques et membre de la Commission des études ;
- Mme Florence Junca-Adenot, vice-rectrice à l'administration et aux finances ;
- Mme Claire McNicoll, vice-rectrice aux communications ;
- M. Yvon Pépin, vice-doyen, Famille des sciences et membre de la Commission des études ;
- M. Frank W. Remiggi, directeur, Module de géographie et membre de la Commission des études ;

ainsi que les personnes suivantes siégeant à titre d'observateurs :

- Mme Françoise Bertrand, doyenne de la gestion des ressources ;
- Mme Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et de la recherche ;
- M. Jacques Lefebvre, doyen des études de premier cycle.

M. Yvon Lussier, directeur du Bureau de la recherche institutionnelle, a agi à titre de secrétaire du Comité.

Le président du Comité

Claude Corbo
Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche

Document de réflexion et de problématique

**I.
L'expérience d'élaboration
du Plan triennal 1982-85**

Le processus d'élaboration et d'adoption du Plan triennal 1982-85 a été une entreprise considérable, qui a mobilisé beaucoup d'énergies en sollicitant la participation de toutes les unités de l'Université. Malgré certaines déficiences, l'expérience de mise au point de ce Plan triennal justifie, à maints égards, une évaluation très positive (évaluation qui est distincte du bilan des réalisations de ce Plan, lequel fait l'objet d'un document différent) :

- (1) Le Plan triennal a été, pour chaque unité de l'Université, l'occasion d'une réflexion sur son devenir. En très grande majorité, ces unités ont profité de cette occasion et ont réalisé une réflexion profitable pour elles et pour l'ensemble de l'UQAM.
- (2) La préparation du Plan triennal 1982-85 a aussi été l'occasion d'une intense réflexion de toute la collectivité sur le devenir global de l'Université. Grâce à une large consultation, la préparation du Plan a permis à toutes les unités de faire entendre leur voix et de contribuer à la définition des choix collectifs.
- (3) Le Plan triennal a permis à la collectivité de l'UQAM de préciser et de clarifier sa conscience de son devenir, ses choix et les développements qu'elle voulait affirmer. Avec ce plan triennal, l'UQAM dispose d'un projet collectif, clair, précis, respectueux de sa diversité, de sa continuité et de ses possibilités nouvelles. Les choix institutionnels dégagent des priorités institutionnelles collectives nettes : accessibilité mieux liée aux moyens que consent l'État, sciences appliquées, recherche, création et études avancées. Le Plan triennal 1982-85 circonscrit davantage le devenir institutionnel et l'image de l'UQAM, tout en maintenant la diversité inhérente à la notion même d'université à vocation générale.
- (4) Le Plan triennal 1982-85 a amené la collectivité et les gestionnaires à une conscience plus claire et plus efficace de la nécessité de réconcilier les objectifs de développement et les ressources disponibles.

Ce dernier point mérite d'être bien souligné. En filigrane, dans la première comme dans la deuxième partie du Plan triennal, revient l'idée que le développement doit plus que jamais être pensé en étroite conjonction avec les ressources.

La première partie du Plan triennal a précisé la politique d'accessibilité et la volonté de développer les sciences appliquées, la recherche et les études avancées ; elle a aussi contribué à faire consacrer les ressources nouvelles aux développements nouveaux plutôt qu'au simple rattrapage. La deuxième partie a imposé aux développements le jugement de faisabilité, en plus de ceux d'opportunité et de qualité.

Au-delà de ces acquis, le bilan du processus d'élaboration et d'approbation du Plan

1982-85 comporte des zones d'ombre. Il est très important de dégager les éléments qu'il faut corriger dans la préparation du prochain Plan triennal :

- (1) Le Plan triennal 1982-85 apparaît incomplet en ce qu'il manque une troisième partie, consacrée aux moyens et ressources. Comme telle, cette troisième partie n'a pu être rédigée. Cependant, la mise en place, par le Conseil d'administration, d'une méthode d'intégration des choix budgétaires a assuré une meilleure gestion et, appliquée à la préparation des budgets de 1984-85 et de 1985-86, a permis d'ajuster plus étroitement aux priorités institutionnelles les choix budgétaires.
- (2) Le Plan triennal 1982-85 a été réalisé avec un tel retard qu'il constitue, dans les faits, un guide pour deux années (1983-84 et 1984-85).
- (3) Le Plan triennal 1982-85 a pêché par une trop grande ambition, compte tenu de sa durée (ramenée à deux années dans les faits) et, surtout, compte tenu des moyens de l'Université. Instruite de l'expérience, la collectivité de l'UQAM doit procéder à des choix plus rigoureux et insérer sa créativité et son dynamisme dans le contexte de ressources plus rares et plus difficiles à mobiliser et à réallouer, en sachant mieux prioriser ses projets.
- (4) Le Plan triennal 1982-85 est issu d'un processus de consultation déséquilibré. Les unités pédagogiques et académiques ont été très largement consultées. Cependant, il n'est pas évident que les unités de service l'aient été suffisamment, d'autant plus que leur travail de planification s'est fait parallèlement et simultanément à celui des unités pédagogiques et académiques. Les services ont réalisé un travail de planification de très grande qualité ; mais ils auraient mieux fait encore si on leur avait donné le temps de prendre connaissance des projets académiques, d'en commenter la pertinence et le réalisme et de mieux articuler leur propre contribution. En d'autres termes, la préparation du Plan triennal 1982-85 n'a tout simplement pas fait aux services la place qui leur revenait de droit. Il en résulte un plan très « académique » dont la réalisation impose aux services un fardeau qu'ils ne peuvent toujours assumer. La meilleure planification demeure celle qui repose sur l'information la plus large et la plus complète possible. Dans le contexte universitaire, les services disposent d'une information et d'une expertise qu'il faut mettre à profit plus que cela n'a été le cas dans la préparation du Plan triennal 1982-85.
- (5) Le Plan triennal 1982-85 aurait pu comporter une identification plus précise de mécanismes d'évaluation et de contrôle. Ainsi, la deuxième partie dresse des listes de projets de nouveaux programmes ou de modification de programmes, de même qu'elle identifie divers projets à réaliser.

Cependant, les unités responsables, les échéances de réalisation, les étapes de réalisation pour les projets complexes, etc., ne sont pas toujours suffisamment précisées. Le travail de planification est plus efficace s'il est plus précis au plan de la mise en oeuvre des projets.

Au total, donc, l'expérience de la préparation du Plan triennal 1982-85 s'avère largement positive. Elle comporte également des leçons fort pertinentes pour le prochain cycle triennal.

Ce retour sur l'expérience de préparation et d'approbation du Plan triennal 1982-85 serait bien incomplet si l'on ne rappelait les quatre grandes idées qui s'en dégagent :

- réaffirmation de la volonté d'accessibilité, selon les nuances, les précisions et les modalités nouvelles qu'impose l'évolution de la conjoncture interne et externe ;
- développement accentué de la recherche, de

la création et des études avancées comme moyen de réalisation complète de l'Université ;

- ajout, aux six axes disciplinaires historiques, d'un septième axe en sciences appliquées pour élargir les assises scientifiques de l'Université, renforcer l'effort de recherche et adapter la politique d'accessibilité ;
- gestion des ressources plus étroitement articulée et ajustée aux priorités de développement.

Ces quatre grandes idées du Plan triennal 1982-85 conservent toute leur actualité et leur pertinence pour les prochaines années. Compte tenu d'une nouvelle consultation, compte tenu des changements, des priorités nouvelles, de l'articulation et des ajustements que proposera cette consultation, ces idées maîtresses seront normalement reprises dans le prochain Plan triennal, sous le sceau tant de la continuité que de l'innovation.

**II.
Caractéristiques
du Plan triennal 1985-88**

Il est utile, à ce stade-ci, de proposer une hypothèse de travail sur les caractéristiques générales du Plan triennal 1985-88. En effet, la réflexion collective élaborée à l'occasion du plan 1982-85 a tracé des orientations générales fondamentales et a sanctionné des choix et des priorités de développement qui ne s'épuisent pas en deux ans, mais qui, au contraire, engagent l'UQAM pour plusieurs années, voire jusqu'à la fin de la décennie 80.

Dans ces conditions, il est proposé que le Plan triennal 1985-88 consiste essentiellement en une mise à jour et un ajustement des choix du Plan triennal 1982-85. Cela est d'autant plus justifié que l'on reconnaît généralement à la fois le caractère bien représentatif et légitime du Plan actuel et ses très grandes ambitions. Beaucoup de projets, inscrits au Plan en cours, ne seront pas complétés au 31 mai 1985, pour diverses raisons. L'intérêt, la pertinence de ces projets justifierait qu'ils ne soient pas considérés caducs du seul fait que leur réalisation surviendra au-delà de l'horizon temporel du Plan actuel. Par ailleurs, d'autres projets, absents du Plan actuel ou inscrits de façon embryonnaire, méritent d'être explicités et reconnus institutionnellement. Ces raisons justifient que le Plan triennal 1985-88 s'inscrive dans la continuité du Plan 1982-85.

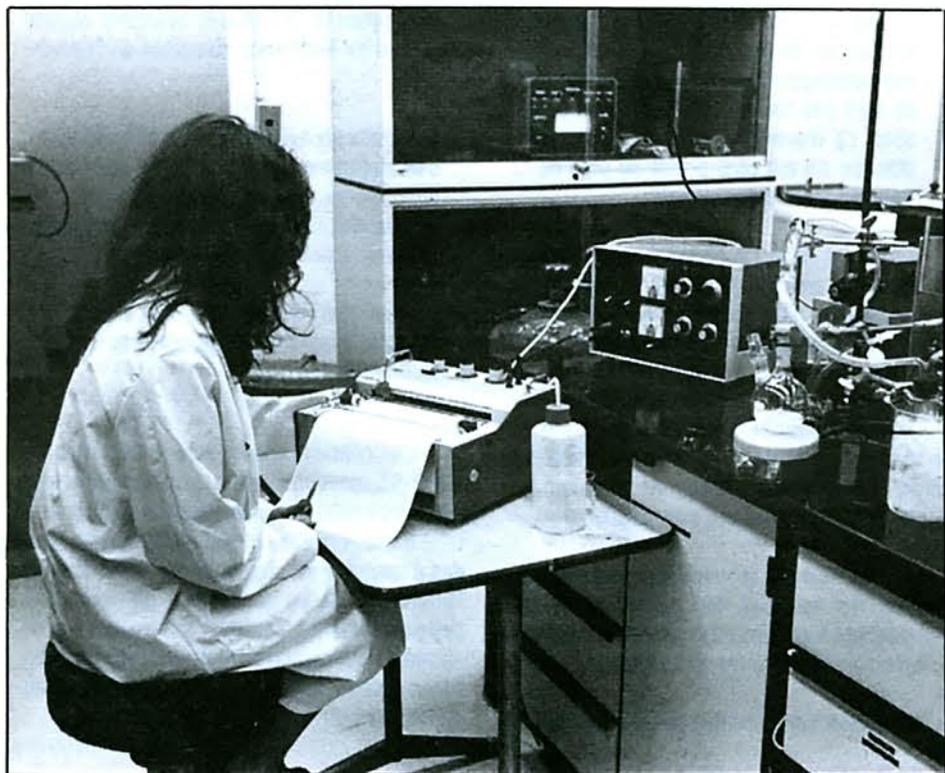
Cette hypothèse n'interdit toutefois pas d'identifier certaines questions qui, dans la préparation du prochain Plan, méritent une attention particulière. Il faut profiter de la préparation du Plan triennal 1985-88 pour faire avancer la réflexion collective et bâtir des consensus nouveaux en réponse à deux séries de questions critiques pour le devenir de l'UQAM :

- l'UQAM maintient-elle la priorité accordée à la politique d'accessibilité ? Si oui, y a-t-il lieu de repenser le concept d'accessibilité ? L'UQAM veut-elle croître indéfiniment ou fixe-t-elle des limites à ses effectifs étudiants ?

Ces questions revêtent une acuité nouvelle en raison de problèmes de financement de l'Université et en raison, sans doute, des tensions que provoque, dans l'Université, la croissance soutenue des effectifs étudiants (qui ne s'accompagne pas d'une croissance proportionnée des ressources). Ces questions, enfin, sont imposées à l'Université par les normes de financement du ministère de l'Éducation du Québec (devenu, depuis décembre 1984, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie).

En effet, comme on l'a vu en 1983-84, le MEQ a manqué d'argent pour financer la croissance, aux taux qu'il avait lui-même fixés. Par ailleurs, dans sa quête d'une nouvelle formule de financement des universités, le Ministère envisage de financer à taux réduit les clientèles inscrites dans des programmes de certificats de 1^{er} cycle et à taux accru les étudiants inscrits aux programmes de 2^e et 3^e cycles. Ces facteurs justifient la poursuite de la réflexion sur l'accessibilité.

L'expérience de nombreuses organisations a démontré que la croissance quantitative finit par amener des transformations qualitatives importantes, certaines étant désirables, d'autres pas. Depuis ses débuts et particulièrement depuis l'année 1977-78, l'UQAM a connu une croissance soutenue de ses effectifs étudiants. À plusieurs reprises, des prévisions de croissance réduite ont été démenties par les faits. Pendant cette période, on sait que les ressources de toutes espèces n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs étudiants. La réputation accrue de l'UQAM pourra, à son tour, alimenter de nouvelles croissances, tout comme des projets et programmes novateurs qu'elle offre. Aussi, il est légitime de s'interroger sur cette croissance, d'autant plus que, outre le dramatique retard des ressources et les tensions qui en résultent, une croissance soutenue pourrait éventuellement altérer la qualité de vie et certaines caractéristiques importantes de l'UQAM.



- L'UQAM est-elle prête à accroître l'importance nouvelle reconnue à la recherche, à la création et aux études avancées ?

Une telle priorité n'a pas été consentie sans réserve dans le Plan triennal 1982-85 ; la question demeure néanmoins actuelle et présente. Car, tant les règles de financement du réseau universitaire que les politiques gouvernementales de support à la recherche tendent de plus en plus à privilégier les universités qui ont démontré l'importance et la vigueur de leurs études avancées et de leurs activités de recherche. Or, tant la proportion des étudiants inscrits aux 2^e et 3^e cycles (qui oscille autour de 6% ou 6,5% depuis l'automne 1975) que les fonds de recherche (en dollars constants et per capita professeurs et étudiants) demeurent relativement constants à l'UQAM, en dépit d'une volonté institutionnelle réitérée de développer les études avancées, la recherche et la création. Si les Plans triennaux 1979-82 et 1982-85 n'ont pas réussi à faire décoller de façon entièrement satisfaisante les études avancées, la recherche et la création, selon ces indicateurs, la préparation du Plan triennal 1985-88 doit absolument faire progresser les choses.

Il y a donc là une question d'une urgence, d'une acuité et d'une gravité accrues que le Plan triennal 1985-88 doit débloquent.

Au-delà de l'analyse de ces questions fondamentales, le Plan triennal 1985-88 doit revêtir deux caractéristiques additionnelles :

- d'une part, les choix et les orientations du prochain Plan, soit repris du Plan actuel, soit nouveaux, doivent être définis en termes opérationnels plus précis. La définition d'objectifs opérationnels précis est indispensable pour mobiliser plus efficacement les efforts et pour permettre des corrections régulières au cours de la période du plan.
- d'autre part, le prochain Plan devra établir une priorisation plus détaillée et plus rigoureuse des projets. Cette priorisation plus serrée et plus exigeante permet de mieux ajuster les efforts et de réduire l'éparpillement. Aussi l'identification de projets de nouveaux programmes doit pousser la prio-

risation des projets plus loin que les grandes catégories retenues dans le Plan 1982-85. Par ailleurs, dans la réalisation du prochain plan, il faudra, année par année, faire preuve du plus grand réalisme quant aux coûts des projets : autrement, des énergies seront consacrées à des projets que les contraintes des ressources condamnent à l'avance. Au total, il faut, par l'établissement de priorités plus claires, faciliter la prise de décisions sur l'ouverture de nouveaux programmes et l'implantation de modifications de programmes.

Telles sont les caractéristiques principales que l'on doit attendre du Plan triennal 1985-88.

En conséquence, il est proposé pour l'UQAM :

Proposition méthodologique : CARACTÉRISTIQUES DU PLAN TRIENNAL 1985-88

- a) que le Plan triennal 1985-88 consiste essentiellement en une mise à jour et un ajustement des choix du Plan triennal 1982-85 ;
- b) que le Plan triennal 1985-88 soit l'occasion de poursuivre la réflexion sur certaines questions fondamentales, telles qu'identifiées dans le présent document ;
- c) que le Plan triennal 1985-88 reconsidère de façon très attentive, afin de procéder aux corrections nécessaires, la deuxième partie du Plan triennal 1982-85 intitulée **BUTS, OBJECTIFS, ACTIONS ET PROJETS** et en produise une version nouvelle pour la prochaine période triennale. Que ce travail donne lieu à une priorisation aussi poussée que possible des projets, notamment de nouveaux programmes et de modifications de programmes.

III. Les grands enjeux - recherche, création, études avancées, accessibilité et sciences appliquées: les orientations de l'UQAM pour les prochaines années

S'il est vrai que certaines questions évoquées à l'occasion de la préparation du Plan triennal 1982-85 demeurent présentes à ce jour et si l'on admet que le Plan 1985-88 doit prolonger le Plan en cours et doit en approfondir les acquis, une réflexion sur les grands enjeux de l'UQAM est maintenant nécessaire. Il faut faire face à la question de l'articulation de la recherche, de la création, des études avancées et des sciences appliquées et de l'accessibilité et ce, dans la perspective de la poursuite de la plus grande qualité possible.

La notion d'accessibilité, réexaminée à travers l'expérience des dernières années et approfondie sous l'éclairage de la conjoncture actuelle et prévisible, se prête à une interprétation enrichie. Aussi, sans remettre en cause la réflexion effectuée en 1982, sans obliger l'UQAM à procéder à des choix dichotomiques, il est possible de réaliser une intégration plus articulée des orientations de l'UQAM et, ainsi, de progresser vers une vision plus claire des choses. Les pages qui suivent reprennent la réflexion là où elle s'était arrêtée à l'occasion de la préparation du Plan triennal 1982-85. Accessibilité, recherche et création, études avancées et sciences appliquées apparaissent, au terme de cette réflexion, comme des réalités beaucoup moins antinomiques et beaucoup mieux intégrées.

III.1 L'accessibilité : un concept précisé, des pratiques nuancées et un sens enrichi

L'accessibilité est une valeur fondamentale de l'UQAM. Cependant, elle n'est pas une valeur immobile et imperméable à tout devenir. Aussi, sans trahir cette valeur, il est possible d'en poursuivre la mise à jour.

(1) L'accessibilité selon le Plan triennal 1982-85

Le Plan triennal 1982-85 a réaffirmé l'accessibilité comme orientation fondamentale de l'UQAM. Cependant, ce même Plan triennal s'est employé à préciser le concept. Il en est résulté une vision plus claire et plus articulée que l'on peut résumer comme suit à la lumière de l'orientation 1 du Plan 1982-85 :

- l'accessibilité correspond aux besoins de la société québécoise et aux intentions de son Gouvernement ;
- l'accessibilité ne peut être poursuivie que si le Gouvernement y consent des moyens appropriés, ce qui n'est pas encore acquis ;

- l'accessibilité n'est pas la responsabilité de la seule Université du Québec à Montréal ; elle est la tâche de l'ensemble des établissements universitaires québécois ;
- l'accessibilité est fonction de la capacité de l'UQAM d'accueillir et de bien former ses effectifs étudiants ;
- l'accessibilité n'est pas une politique de croissance pour la croissance, mais une politique de réponse à des besoins sociaux (économiques, culturels, scientifiques et technologiques) ;
- l'accessibilité implique le développement accéléré de champs d'études (vg. sciences appliquées) requis par le développement de la société ;
- l'accessibilité exige la poursuite de la formation de la meilleure qualité possible.

Le Plan triennal 1982-85 marque donc la mise en place d'un concept précisé d'accessibilité qui a un mérite double :

- (a) maintien des acquis essentiels du régime pédagogique de l'UQAM qui rendent l'Université vraiment accessible : admission en vertu de la règle d'âge et d'expérience professionnelle, places réservées aux adultes dans les programmes contingents au prorata des demandes d'admission reçues de candidats adultes admissibles, cheminement à temps partiel, horaires souples, intégration des adultes, politique de cumul de certificats, calendrier de trois sessions, centres d'études universitaires, nouveaux types de programmes, etc. ;
- (b) ajustement de l'Université et de son ouverture à la recherche de la plus grande qualité possible de la formation, à la réponse aux besoins de formation dans de nouveaux domaines d'étude en sciences appliquées, et à la capacité des ressources institutionnelles de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle.

Ce concept précisé d'accessibilité conserve l'engagement historique de l'UQAM et l'adapte aux exigences d'une conjoncture nouvelle. Le réalisme et une recherche résolue de la qualité ont permis cet approfondissement du concept d'accessibilité. C'est un acquis majeur pour la collectivité de l'UQAM et son devenir.

(2) Pratique de l'accessibilité au cours des dernières années

À la lumière de ce concept nuancé et précisé d'accessibilité, quelle fut la pratique de l'UQAM ? Les données qui suivent démontrent que l'effort d'ouverture de l'Université s'est poursuivi avec efficacité et réalisme :

Document de réflexion et de problématique

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS AUX SESSIONS D'AUTOMNE

AUTOMNE	EFFECTIFS TOTAUX	VARIATION SUR AUT. PRÉCÉDENT	NOUVEAUX INSCRITS	INSCRITS 2 ^e -3 ^e CYCLES
1979	17980	11,2%	6521	1074
1980	22006	22,4%	8604	1331 (+ 24%)
1981	25184	14,4%	8921	1540 (+ 16%)
1982	26565	5,5%	8447	1725 (+ 12%)
1983	30142	13,5%	11668	1920 (+ 11%)
1984	32048	6,3%	11158	2191 (+ 14%)

Ces données démontrent que, au fil des ans, l'effort d'ouverture de l'UQAM se maintient et que l'accessibilité se poursuit. Pour mieux éclairer ces données, il est utile de mesurer le contingentement des programmes de premier cycle.

ÉVOLUTION DU CONTINGEMENT DES PROGRAMMES (1^{er} cycle)

FAMILLE	AUTOMNE 1979 PROGRAMMES		AUTOMNE 1981 PROGRAMMES		AUTOMNE 1984 PROGRAMMES	
	OFFERTS	CONTINGENTÉS	OFFERTS	CONTINGENTÉS	OFFERTS	CONTINGENTÉS
ARTS	11	7	11	9	11	9
FORMATION DES MAÎTRES	12	7	11	5	14	0
LETTRES	13	2	13	6	16	4
SCIENCES	19	1	19	0	27	5
SCIENCES DE LA GESTION	14	1	15	1	16	15
SCIENCES HUMAINES	20	6	22	5	24	6
TOTAL	89	24	91	26	108	39

Un certain nombre de programmes, de l'automne 1979 à l'automne 1984, se sont donc ajoutés à la liste des programmes contingentés. Si l'on exclut la Famille de formation des maîtres, qui a choisi de décontingenter presque tous ses programmes, pour des raisons faciles à comprendre, la proportion des programmes contingentés des autres familles a presque doublé de l'automne 1979 à l'automne 1984. En maintenant une politique générale d'accessibilité, l'UQAM a tout de même jugé nécessaire de régler la croissance de certains programmes, afin d'accroître la qualité de la formation qu'elle prodigue – la constatation ayant été faite que la croissance ne génère pas automatiquement les ressources nouvelles correspondantes.

ÉVOLUTION DU CONTINGEMENT DES PROGRAMMES (2^e et 3^e cycles)

FAMILLE	AUTOMNE 1979 PROGRAMMES		AUTOMNE 1981 PROGRAMMES		AUTOMNE 1984 PROGRAMMES	
	OFFERTS	CONTINGENTÉS	OFFERTS	CONTINGENTÉS	OFFERTS	CONTINGENTÉS
ARTS	2	2	3	3	3	2
FORMATION DES MAÎTRES	1	1	1	1	2	1
LETTRES	2	—	4	2	4	1
SCIENCES	7	1	7	1	8	2
SCIENCES DE LA GESTION	4	3	4	3	4	3
SCIENCES HUMAINES	10	3	13	4	14	5
TOTAL	26	10	32	14	35	14

De l'automne 1979 à l'automne 1984, 9 nouveaux programmes de 2^e et 3^e cycles se sont ajoutés à la liste des programmes de l'UQAM, alors que le nombre de programmes contingentés s'accroissait de 4. Il faut cependant noter que, pour les études avancées, le contingentement n'est invoqué comme raison de refus de candidats admissibles que dans très peu de programmes.

Les données qui précèdent justifient l'affirmation selon laquelle l'UQAM a poursuivi son effort d'accessibilité en adaptant ses pratiques à sa situation, à la conjoncture générale et aux projets institutionnels de développement.

(3) La poursuite de l'accessibilité dans une conjoncture nouvelle

Le concept et les pratiques d'accessibilité ont donc évolué au cours des récentes années. Cette évolution doit se poursuivre face à l'évolution même de la conjoncture. Aujourd'hui, il s'agit d'insérer plus efficacement la pratique de l'accessibilité dans un effort institutionnel d'ensemble par lequel l'Université pourra répondre plus adéquatement aux besoins de la société de même qu'aux besoins des personnes. En peu de mots, la définition de la politique d'accessibilité doit être formulée de manière à assurer l'articulation plus étroite avec la recherche, la création et les études avancées et en vue de la plus grande qualité possible des actions de l'Université.

Comme on le verra dans les pages qui suivent, cette articulation améliorée donnera une richesse nouvelle au concept même d'accessibilité et assurera une cohérence plus grande à l'action de l'UQAM.

L'UQAM a joué un rôle de pionnière dans la promotion de l'accessibilité. Une double fidélité – fidélité à son histoire, fidélité à son avenir – doit aujourd'hui amener l'UQAM à faire oeuvre de pionnière à nouveau, en réalisant une association nouvelle et inédite de l'accessibilité et de la recherche, la création et les études avancées. Au-delà de la dichotomie de surface, ces priorités trouvent une unité profonde. Par ailleurs, comme on le verra, la notion d'accessibilité doit être conçue non seulement en termes de quantité, mais aussi et de plus en plus en termes de qualité : cela fait partie du défi de l'UQAM.

III.2 Recherche, création, études avancées : un effort amplifié au nom de l'accessibilité

Le Plan triennal 1982-85 a amené une reconnaissance accrue de l'importance de la recherche, de la création et des études avancées. La collectivité a eu l'occasion de réfléchir à l'articulation de ces activités à la politique d'accessibilité. Le Plan triennal 1982-85, lancé sur la question difficile du choix entre l'accessibilité et la recherche, la création et les études avancées, donne l'impression d'une réconciliation insatisfaisante de deux priorités également importantes. La question de ces priorités étant toujours présente, le temps est venu d'approfondir la réflexion. L'antinomie entre la volonté de promouvoir cette accessibilité et la volonté de développer vigoureusement la recherche, la création et les études avancées doit-elle conduire à un écartèlement insoluble et permanent ? Non :

La conjoncture actuelle et prévisible et le devenir et les aspirations de l'UQAM et de la société québécoise suggèrent que la promotion continue de l'accessibilité exige aussi la promotion institutionnelle vigoureuse de la recherche, de la création et des études avancées.

Document de réflexion et de problématique

(1) Quatre grands thèmes à mieux lier

La philosophie d'action et de développement de l'UQAM, telle qu'exprimée dans le Plan triennal 1982-85, s'appuie sur quatre grands thèmes correspondant aux quatre premières orientations du Plan :

ACCESSIBILITÉ

ÉTUDES AVANCÉES,
RECHERCHE, CRÉATION

DÉMOCRATISATION

QUALITÉ ET EFFICACITÉ

Bien que des liens soient identifiés entre les thèmes, leur articulation peut être approfondie. Il en résulte une vision moins antinomique des choses.

(2) Démocratisation, accessibilité et études avancées

Une volonté profonde de démocratisation, tant de l'institution universitaire que de la société, aussi bien qu'une évaluation juste des besoins et des impératifs du développement économique de la société, fonde la politique d'accessibilité. Une société – surtout une société numériquement faible et culturellement originale, distincte et minoritaire comme le Québec – gagne toujours à accroître la scolarisation universitaire de sa population. L'approfondissement de l'idéal démocratique conduit directement à la pratique de l'accessibilité. Cependant, pour répondre véritablement aux besoins d'une société hautement scientifique et technologique, la démocratisation et l'accessibilité doivent conduire un nombre croissant d'étudiants et d'étudiantes au-delà du premier cycle, soit aux études de maîtrise et de doctorat. La démocratisation des études universitaires par l'accessibilité, tout comme le développement du potentiel scientifique et technologique (qui permettra à la société québécoise de se maintenir au niveau de la civilisation et d'éviter l'accumulation de nouveaux retards historiques) exigent un accroissement significatif du nombre de diplômés de 2^e et 3^e cycles. Si la démocratisation et l'accessibilité, tout comme les besoins économiques et culturels du Québec, exigent l'accroissement des études (et des étudiants) de 2^e et 3^e cycles, il faut mettre en oeuvre une politique générale d'accessibilité aux trois cycles et, en particulier, accroître et diversifier les programmes de 2^e et 3^e cycles, améliorer le support financier aux étudiants et leur assurer un encadrement pédagogique soutenu.

(3) Démocratisation, accessibilité et recherche et création

De même, la participation de la société québécoise au développement scientifique et technologique, tout comme son appropriation des connaissances de pointe les plus actuelles, appellent un renforcement de l'activité de recherche. Au plan institutionnel et au plan collectif, seule une pratique intensive de la recherche permet à un milieu universitaire de produire ou, à tout le moins, de s'approprier les connaissances les plus actuelles, les connaissances de pointe qui, sans cesse renouvelées, sont particulièrement décisives pour le développement économique, social et culturel. Ainsi,



une poursuite institutionnelle rigoureuse de la démocratisation et de l'accessibilité impose de plus en plus le développement de la recherche dans l'Université. L'accessibilité qui ne donne pas accès aux études de 2^e et 3^e cycles est une accessibilité tronquée et partielle. De même, la démocratisation qui ne conduit pas au développement de la recherche et à la pratique institutionnellement originale et efficace de la recherche, est une démocratisation bien imparfaite.

Ainsi, la volonté de l'UQAM de poursuivre la politique de l'accessibilité et d'approfondir la démocratisation de l'institution universitaire et du savoir dévoile la nécessité pour elle de promouvoir vigoureusement les études avancées et la recherche. Ces valeurs fondamentales et fondatrices de l'UQAM trouveront de plus en plus leur réalisation par un développement accru des études avancées et de la recherche.

La même réflexion vaut pour le domaine des arts aussi bien que pour les domaines professionnels. Ainsi, dans le cas des arts, la formation exige à la fois une assimilation la plus vaste possible du patrimoine historique de la pratique disciplinaire correspondante et une familiarisation aux formes les plus actuelles de la création. Seul un milieu universitaire authentiquement ouvert à la création peut former adéquatement de nouveaux créateurs. Les champs d'études professionnelles, pour leur part, doivent former de nouveaux praticiens aptes à

assumer les modèles d'action les plus avancés. Dans un cas comme dans l'autre, la qualité de la formation est directement liée à l'appropriation des pratiques de pointe. Et, dans toutes les disciplines qu'abrite l'Université, ces réflexions conduisent au souci de la qualité.

(4) Démocratisation, accessibilité et poursuite de la qualité

La quatrième orientation du Plan triennal 1982-85 se lit comme suit : «Accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'études actuels et des activités d'enseignement», ce qui conduit à une conclusion claire : «la politique d'accessibilité et la volonté de démocratisation obligent donc l'UQAM à offrir une programmation de la meilleure qualité possible» (p. 42). Qualité des programmes d'études et des activités d'enseignement, volonté de démocratisation et politique d'accessibilité : voilà trois orientations qui s'appellent, dans la logique de l'histoire de l'UQAM, l'une l'autre, et qui ne prennent tout leur sens qu'associées et articulées l'une à l'autre. Il y a un lien étroit entre la qualité et l'efficacité des programmes d'études et des activités d'enseignement de premier cycle, d'une part, et la recherche, la création et les études avancées, d'autre part (dans le contexte d'une allocation rationnelle des ressources entre les divers types d'activités), et le devenir de l'UQAM, depuis ses débuts, accrédite de plus en plus cette affirmation.

(5) Développement de la recherche et de la création et poursuite de la qualité de la formation

La qualité de la formation dispensée par une université repose essentiellement sur deux choses : non seulement sur la qualité des méthodes, des pratiques et des ressources pédagogiques mais aussi et particulièrement sur la capacité des enseignants de faire s'approprier par les étudiants et les étudiantes l'état le plus actuel des connaissances et des pratiques. Dans le contexte actuel et futur du savoir, les connaissances vieillissent à un rythme accéléré ; la qualité de la formation est directement fonction de l'accès immédiat aux connaissances les plus actuelles et aux pratiques les plus avancées. Or, seul un environnement universitaire caractérisé par une pratique large et intensive de la recherche et de la création, dans tous les domaines, donne véritablement un accès constant et méthodique aux connaissances et aux pratiques les plus actuelles. Ainsi, le développement de la recherche et de la création est la condition nécessaire de la qualité et de l'efficacité des programmes et des activités d'enseignement. La volonté de démocratisation et la politique d'accessibilité trouvent dans le développement et l'intensification de la recherche et de la création la voie de passage à la meilleure qualité de l'apprentissage.

(6) Développement des études avancées et poursuite de la qualité de la formation

De même, la promotion des études avancées contribue, de façon générale, au renforcement et à l'amélioration de la formation de premier cycle. La poursuite de l'accessibilité au niveau des programmes d'études avancées encourage la hausse des standards et des exigences dans l'enseignement de premier cycle. La volonté de conduire un nombre croissant d'étudiants et d'étudiantes aux 2^e et 3^e cycles – qui est un renforcement et un approfondissement de la politique d'accessibilité et de la volonté de démocratisation – n'amène pas, comme le suggère une réflexion un peu courte, une sélection accrue à l'admission au premier cycle ; elle amène bien plutôt un enseignement plus soigné, un effort accru pour assurer l'acquisition et la maîtrise de méthodes de travail, de méthodologies de recherche, d'habiletés d'analyse et de synthèse, de capacités de communication orale et écrite, d'appropriation de l'information, etc. Bref, une politique résolue et déterminée, au nom de l'accessibilité, d'accroître le taux de passage aux 2^e et 3^e cycles, aide efficacement le premier cycle non seulement à s'améliorer et à accroître sa qualité, mais encore à atteindre ses objectifs propres. Ces objectifs des études du premier cycle tels que définis par le règlement universitaire – l'autonomie, l'aptitude à la communication, l'esprit critique, la créativité, l'adaptabilité, la capacité de servir la communauté – seront mieux servis et réalisés dans un environnement universitaire où les études avancées, la recherche et la création connaîtront un développement soutenu. Un tel environnement universitaire privilégie des valeurs et des attitudes bénéfiques, de façon générale, aux études de premier cycle dont l'efficacité et la qualité dépendent aussi du climat intellectuel de l'institution. Une telle orientation ne conduit pas, pour autant, à subordonner le premier cycle aux études supérieures : le premier cycle conserve son autonomie et sa spécificité et une proportion importante de bacheliers peut honorablement

Document de réflexion et de problématique

s'engager dans le monde du travail sans poursuivre des études supérieures. Cependant, même pour ceux-ci, une formation terminale de premier cycle sera meilleure et plus riche si elle est acquise dans un climat intellectuel enrichi par la présence de fortes activités de recherche, de création et d'études supérieures.

(7) Progrès de la recherche et de la création financées et accroissement des ressources

Par surcroît, il est justifié de signaler, en particulier, que le développement accru de la recherche et de la création financées (subventionnées ou commanditées) renforce les assises financières et économiques de la politique d'accessibilité : si l'on veut amener et garder aux études de 2^e et 3^e cycles un nombre accru d'étudiants et d'étudiantes, l'Université doit leur assurer une aide financière appropriée (y compris aux étudiants à temps partiel), ce qui sera d'autant plus possible que les subventions et contrats de recherche du corps professoral rendront disponibles des postes d'assistants de recherche rémunérant les étudiants et les étudiantes et leur permettant de poursuivre leur formation. En outre, les fonds de recherche permettront à l'Université de mieux s'équiper en ressources matérielles spécialisées qui serviront non seulement à la recherche, mais aussi aux activités d'enseignement. Enfin, le niveau des fonds de recherche aura un impact important sur le financement global de l'Université, comme on le verra ci-après. Il est vrai que ce type d'activités de recherche et de création occasionne des frais à l'Université ; cependant, les bénéfices (y compris les bénéfices financiers) sont supérieurs.

(8) Promotion de l'accessibilité par la promotion de la recherche, de la création et des études avancées

Le développement de la recherche, de la création et des études avancées et la poursuite de la qualité et de l'efficacité des programmes d'études et des activités d'enseignement progressent par interaction et de façon interdépendante. Et la qualité de la formation seule donne pleinement leur sens à la volonté de démocratisation et à la politique d'accessibilité.

L'analyse qui précède justifie de penser que la promotion continue de la politique d'accessibilité au premier cycle et de la volonté de démocratisation, ainsi que l'accroissement de la qualité et de l'efficacité des programmes d'étude et des activités d'enseignement exigent, non seulement que l'UQAM développe un axe nouveau en sciences appliquées, mais aussi et surtout qu'elle favorise un développement continu et vigoureux de la recherche, de la création et des études avancées. Cela suppose, non pas un «renversement des priorités traditionnelles de l'Université», comme l'évoquait le document de préparation du Plan triennal 1982-85, mais une articulation mieux intégrée des valeurs fondamentales de l'UQAM et, surtout, la reconnaissance que le développement des sciences appliquées et celui de la recherche, de la création et des études avancées propulse la volonté de démocratisation, la politique d'accessibilité et la quête de la qualité et de l'efficacité des activités d'enseignement.

(9) Études avancées et recherche financée comme nouveau facteur déterminant le financement des universités

Au-delà de cette argumentation interne illustrant le bien-fondé d'un développement



vigoureux de la recherche, notamment la recherche subventionnée et commanditée, il est très important de bien comprendre les effets de celle-ci sur le financement général de l'Université. En effet, le ministère de l'Éducation du Québec s'est engagé dans un processus de modification de ses règles de financement des universités. En vertu de cette modification, le financement général des universités dépendrait non plus seulement des clientèles étudiantes, mais également des fonds externes de recherche subventionnée et commanditée des universités ainsi que du nombre d'inscriptions aux programmes de 2^e et 3^e cycles.

Pour l'essentiel, les hypothèses d'une nouvelle méthode de financement des universités que cherche à mettre au point le Ministère gravitent autour des idées suivantes :

- financement, à des taux variables selon onze secteurs disciplinaires différents, des clientèles additionnelles des universités ;
- financement à des taux variables selon les cycles d'études des clientèles additionnelles des universités (un financement accru étant accordé aux étudiants des 2^e et 3^e cycles) ;
- financement à taux moindre des clientèles additionnelles inscrites à des programmes courts de 1^{er} cycle (dont les certificats) ;
- financement des frais indirects de la recherche subventionnée : cet ajustement consiste à compenser pour les dépenses de soutien qu'entraîne la recherche subventionnée, et croît donc au même rythme que le financement externe de recherche obtenu par une université.

Sans s'inquiéter inutilement, il ne faut pas non plus demeurer sourd et aveugle. À ce point-

ci de son développement, la collectivité de l'UQAM doit saisir et bien décoder les messages de plus en plus nombreux et insistants qui se font entendre. Agir autrement serait courir le risque de compromettre quinze années d'efforts et s'engager collectivement sur la mauvaise voie.

Le développement de la recherche (surtout la recherche subventionnée et commanditée) tout comme des études de 2^e et 3^e cycles répond donc non seulement à un impératif interne de cohérence, d'accessibilité, de démocratisation et de poursuite de la qualité, mais s'impose pour assurer un accroissement du financement de base de l'UQAM et pour prévenir une érosion inacceptable des ressources.

En peu de mots, l'UQAM doit agir sur la base de la conviction que sa reconnaissance comme université, sa crédibilité, la défense de

ses valeurs fondamentales et son avenir même reposent sur un développement vigoureux, diversifié et soutenu de la recherche, de la création et des études avancées.

(10) Écarts des taux de diplomation

Pour conclure cette réflexion sur l'importance de développer les études avancées, la recherche et la création, il apparaît utile de signaler certains écarts dans les taux de diplomation entre les Québécois (francophones et anglophones), les Ontariens et les Américains.

L'inclusion des données qui suivent dans le présent document n'a pas fait l'objet d'un consensus unanime de la part des membres du Comité responsable du document. En effet, des divergences de vues se sont exprimées sur l'interprétation appropriée que l'on peut tirer de ces données et ces divergences n'ont pas été réconciliées. La présence de ces données dans le présent document répond au désir de la majorité des membres du Comité. Le reste du document bénéficie d'un consensus unanime.

De façon générale, les données qui suivent doivent être utilisées avec un certain nombre de précautions méthodologiques élémentaires. En effet, les taux de diplomation sont fonction des taux de fréquentation scolaire qui sont eux-mêmes conditionnés par un grand nombre de facteurs historiques, économiques, sociaux et culturels. L'âge d'une société, l'âge de ses institutions d'enseignement supérieur, le niveau de richesse individuelle et collective contribuent aux taux de scolarisation et de diplomation. Par ailleurs, des différences dans l'organisation du système d'enseignement post-secondaire peuvent amener des distorsions statistiques importantes : par exemple, si le Québec forme au niveau des CEGEP des spécialistes que d'autres sociétés forment au niveau du premier cycle universitaire, cela aura inévitablement une influence sur le nombre de bacheliers. Enfin, les données qui suivent ne visent pas à mesurer la productivité des universités ; elles permettent d'établir la proportion de membres d'une société qui sont titulaires d'un grade universitaire. C'est avec ces précisions qu'il faut utiliser les données qui suivent.

Le tableau qui suit, préparé par le Bureau de la recherche institutionnelle de l'UQAM, établit, pour la période 1974-1981, le taux de diplomation aux trois cycles par 100 000 habitants, pour le Québec (total, francophones et anglophones), pour l'Ontario et pour les États-Unis :

TAUX ANNUEL MOYEN DE DIPLOMATION PAR 100 000 HABITANTS, 1974-1981			
	Baccalauréats	Maîtrises	Doctorats
Québec			
Total	304.0	44.7	5.5
Francophones	254.5	34.8	3.7
Anglophones	482.0	84.2	12.6
Ontario	443.7	72.2	10.7
E.U.	458.5	139.9	15.2

Source : «Mémoire de l'UQAM à la Commission parlementaire de l'Éducation de l'Assemblée nationale», oct. 1984, Annexes, pp. 87-102.

Document de réflexion et de problématique

Ainsi, à population constante, soit par 100 000 habitants :

- pour chaque baccalauréat décerné à un Québécois francophone, le système universitaire de l'Ontario attribue 1,74 baccalauréats et le système universitaire des U.S.A., 1,80 baccalauréats ;
- pour chaque maîtrise décernée à un Québécois francophone, il y en a 2,07 en Ontario et 4,02 aux U.S.A. ;
- enfin, pour chaque nouveau docteur québécois francophone, l'Ontario en compte 2,89 et les U.S.A., 4,10.

Il y a donc une disparité importante entre le nombre de diplômes du Québec francophone, de l'Ontario et des États-Unis, et cette disparité s'accroît de façon croissante du baccalauréat à la maîtrise et de la maîtrise au doctorat. De telles données confirment la nécessité impérieuse d'accroître significativement la diplomation des Québécois francophones aux grades supérieurs. Il est évident, aussi, que le volume des ressources humaines et matérielles affectées par une société au système d'enseignement post-secondaire contribue au taux de diplomation. Cette dernière observation ne dispense pas les universités d'accroître méthodiquement leurs efforts ; cependant, avec des ressources constantes ou presque, les universités ne peuvent pas accroître indéfiniment leurs efforts.

Pour compléter ces données, il convient de citer également les données constituées par le BRI sur le taux de transformation des baccalauréats en maîtrise et des maîtrises en doctorat, données qui permettent de mieux situer les données précédentes :

Ces données suggèrent qu'un effort soutenu doit être mis en oeuvre pour accroître le taux de transformation des baccalauréats en maîtrises chez les Québécois francophones. Cependant, pour ce faire, il faut aussi disposer d'un bassin adéquat de futurs bacheliers susceptibles de devenir de futurs maîtres et de futurs docteurs.

III.3 Sciences appliquées : des réalisations et un projet à poursuivre

Sur la base d'un solide consensus et forte d'acquis modestes mais prometteurs, l'UQAM s'est engagée, à l'occasion du Plan triennal 1982-85, dans la mise en place d'un nouvel axe disciplinaire en sciences appliquées. Cette décision a déjà donné des résultats :

Sous-axe en informatique

● Maîtrise en informatique de gestion	Ouverture hiver 1984
● Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur	Ouverture hiver 1984
● Certificat en instrumentation	Ouverture aut. 1984
● Certificat en télécommunications	Ouverture hiver 1985
● Certificat en informatique appliquée à l'enseignement	Ouverture aut. 1983

Sous-axe en environnement

● Certificat (2 ^e cycle) en météorologie	Ouverture aut. 1983
● Certificat en énergie	Ouverture aut. 1983
● Certificat en sciences et techniques de l'eau	Ouverture aut. 1983
● Certificat en géologie appliquée	Ouverture aut. 1983
● Certificat en géographie physique	Ouverture aut. 1983
● Doctorat en ressources minérales (avec UQAC)	(En cours d'approbation)
● Doctorat en sciences de l'environnement	(En cours d'élaboration)

Sous-axe en enseignement professionnel et technique

● Certificat pour formateurs en industrie	Ouverture probable automne 1985
-------------------------------------------	---------------------------------

D'autres projets, dans l'un ou l'autre des sous-axes des sciences appliquées, sont rendus à des stades divers d'élaboration ou d'approbation, comme le Baccalauréat en science, technologie et société.

Parmi ces projets, il faut évoquer celui du génie. En effet, la Famille des Sciences souhaite que l'UQAM développe un programme de baccalauréat en génie. Il s'agit là d'un projet considérable qui mérite d'être évalué et développé soigneusement, car il s'inscrit dans l'axe en sciences appliquées dont il deviendrait la poutre maîtresse. Un tel projet doit reposer sur une analyse attentive des besoins de la société et des forces et des acquis de l'UQAM en la matière.

L'engagement de l'UQAM en sciences appliquées résulte d'une longue réflexion et repose sur des arguments très précisément développés dans le Plan triennal 1982-85. Le consensus dont bénéficiait ce développement

nouveau, au moment de la préparation du Plan, n'a pas été remis en cause. Par ailleurs, il est assez évident que le travail d'élaboration de ce nouvel axe n'est pas complété. Il faut donc poursuivre l'effort.

Pour illustrer le bien-fondé de cette affirmation, il est utile de rappeler l'évolution des inscriptions à la Famille qui est la plus immédiatement impliquée par le nouvel axe, soit à la Famille des Sciences :

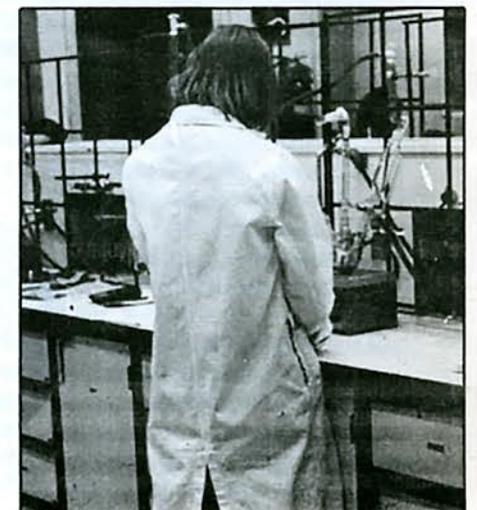
Automne 1979	1457
1980	1957
1981	2464
1982	3229
1983	4472
1984	4545

Des seuls nouveaux inscrits à l'automne 1983 dans cette famille, 74% (soit 1592 sur 2150) se trouvent dans des programmes de l'axe en sciences appliquées (ou 59%, soit 818 sur 1376, si l'on exclut le Certificat en informatique appliquée à l'enseignement). Ces données illustrent la pertinence de la proposition du Plan triennal 1982-85 liant le développement de l'accessibilité au développement de nouveaux domaines d'études, dont les sciences appliquées.

Le développement d'un septième axe en sciences appliquées, comme le développement de la recherche, de la création et des études avancées, constitue ainsi une voie actuelle de la promotion de la volonté institutionnelle d'accessibilité.

L'importance accordée aux sciences appliquées ne doit pas porter ombrage aux autres axes disciplinaires de l'Université. Le Plan triennal 1982-85 a bien établi que le développement d'un septième axe, en sciences appliquées, devait venir compléter, plutôt qu'altérer, le territoire disciplinaire occupé par l'UQAM. Il doit en aller de même pour la période 1985-88.

La notion même d'université implique le rassemblement et l'intégration, dans une même institution, d'une gamme de disciplines nécessaires à la couverture des domaines essentiels à son développement. Cette conception de l'Université a justifié l'ajout et le développement d'un axe nouveau en sciences appliquées et justifie la réaffirmation de cet axe. Mais cette même conception de l'Université appelle la présence continue et développée des six axes disciplinaires historiques de l'UQAM. C'est dans cet esprit que l'UQAM doit poursuivre son engagement en sciences appliquées, dans le respect et avec la collaboration des axes disciplinaires historiques de l'Université.



TAUX ANNUEL DE TRANSFORMATION DES BACCALURÉATS EN MAÎTRISES ET DES MAÎTRISES EN DOCTORATS, PAR DIFFÉRENTS SYSTÈMES UNIVERSITAIRES DE 1976-1981

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	MOYENNES
4) Taux annuel de transformation des baccalauréats en maîtrises (moins deux ans)									
au QUÉBEC			0.16	0.17	0.19	0.15	0.15	0.16	0.16
(francophone)			0.14	0.15	0.19	0.15	0.13	0.14	0.15
(anglophone)			0.22	0.19	0.18	0.15	0.21	0.19	0.19
en ONTARIO			0.19	0.18	0.16	0.15	0.15	0.17	0.17
aux ÉTATS-UNIS			0.31	0.32	0.31	0.30	0.32	0.32	0.31
5) Taux annuel de transformation des maîtrises en doctorats (moins deux ans)									
au QUÉBEC			0.13	0.12	0.14	0.12	0.11	0.13	0.13
(francophone)			0.10	0.11	0.14	0.10	0.08	0.12	0.11
(anglophone)			0.18	0.15	0.16	0.14	0.15	0.16	0.16
en ONTARIO			0.17	0.15	0.15	0.15	0.13	0.15	0.15
aux ÉTATS-UNIS			0.12	0.11	0.10	0.10	0.10	0.11	0.11
6) Taux annuel de transformation des maîtrises en doctorats (moins trois ans)									
au QUÉBEC				0.14	0.15	0.13	0.12	0.13	0.13
(francophone)				0.12	0.13	0.12	0.10	0.11	0.12
(anglophone)				0.16	0.18	0.15	0.15	0.16	0.16
en ONTARIO				0.17	0.15	0.15	0.13	0.14	0.15
aux ÉTATS-UNIS				0.12	0.11	0.10	0.10	0.11	0.11

Source : «Mémoire de l'UQAM à la Commission parlementaire de l'Éducation de l'Assemblée nationale», oct. 1984, Annexes, p. 105.

Document de réflexion et de problématique

III.4 Le premier cycle : perspectives pour les prochaines années

La lecture des pages qui précèdent inspirera sans doute une question qui mérite d'être abordée maintenant : qu'advient-il à l'ensemble du premier cycle au cours des prochaines années ? En effet, jusqu'ici, il a été traité de l'accessibilité (aux trois cycles), de promotion des études avancées, de la recherche et de la création comme moyen privilégié de poursuivre l'accessibilité, et de sciences appliquées. Cependant, le présent document a été relativement discret sur le devenir de l'ensemble de la programmation de premier cycle, qui rassemble les grands axes disciplinaires historiques de l'Université et qui regroupe 93% des étudiants de l'UQAM. Le prochain plan triennal coïncidera-t-il avec la mise en veilleuse du premier cycle ?

Dans le devenir prochain de l'Université, le premier cycle continuera d'occuper une place centrale ; cependant, après quinze années de développement sur le mode de l'élargissement et de l'accroissement des programmes (dont le nombre est passé de 54 en 1975-76 à 108 en 1984-85), le temps est venu de s'engager dans un développement différent, sur le mode de l'intensification et de l'enrichissement des activités. Les pages qui suivent proposeront quelques pistes de réflexion.

(1) Fin du développement de baccalauréats ?

La croissance du nombre des programmes de premier cycle résulte essentiellement de la création de nouveaux programmes de certificats. En effet, il y avait 49 programmes de baccalauréat en 1975-76 ; il y en a 55 en 1984-85. Cette croissance très modeste du nombre de programmes de baccalauréat doit encore être réduite, lorsque l'on enlève les cas de scissions de baccalauréats existants.

En fait, le développement des baccalauréats au cours des plans triennaux 1979-82 et 1982-85 s'établit comme suit :

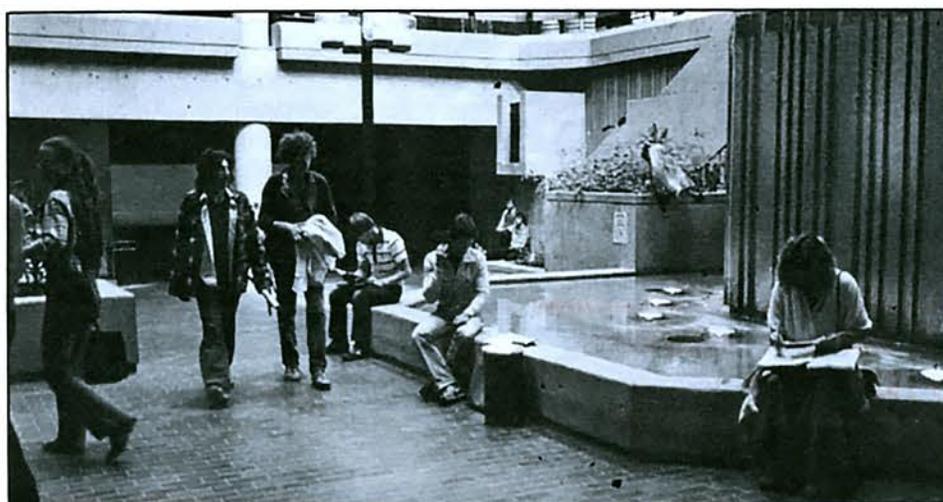
– Baccalauréats résultant de scissions de programmes existants :

- 1979-80 : Baccalauréat au préscolaire et enseignement au primaire : formation initiale, perfectionnement
- 1982-83 : Baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire : formation initiale, perfectionnement
- 1983-84 : Baccalauréat en comptabilité de management
Baccalauréat en enseignement des langues secondes
Baccalauréat en enseignement du français langue maternelle

– Baccalauréats nouveaux :

- 1979-80 : Baccalauréat en enseignement des sciences
- 1980-81 : Baccalauréat en danse

Ainsi, les plans triennaux 1979-82 et 1982-85 ont fort peu modifié le répertoire des programmes de baccalauréat offerts par l'Université.



La préparation du Plan triennal 1982-85 a permis de constater que les Familles ne prévoyaient que fort peu de développements en matière de baccalauréats :

Arts :

Baccalauréat en musique – Il s'agit plutôt de la modification d'un programme existant de baccalauréat en enseignement de la musique que de l'entrée de l'Université dans un domaine disciplinaire nouveau.

Formation des maîtres :

Aucun projet de baccalauréat connu.

Lettres :

Baccalauréat individuel – Projet de donner forme à un type nouveau de programme, dont le principe avait déjà été discuté dans l'Université.

Sciences :

Aucun projet de baccalauréat nouveau.

Sciences de la gestion :

Aucun projet de baccalauréat nouveau, hormis le baccalauréat en comptabilité de management, issu d'un programme pré-existant.

Sciences humaines :

Baccalauréat en sciences, technologie et sociétés – Projet réalisé et présentement en instance d'approbation au Conseil des universités.

Ainsi, pour ce qui est du Plan triennal 1982-85, les Familles ont jugé que le développement de baccalauréats nouveaux n'était pas nécessaire, sauf cas isolé, et ont affecté leurs énergies au développement de certificats. Par ailleurs, récemment, les instances de l'Université, après consultation des Familles, ont jugé préférable de ne pas recevoir un projet émanant de l'Université du Québec et proposant l'hypothèse de baccalauréats généraux (par opposition aux baccalauréats spécialisés que dispense l'Université).

Il est vrai qu'il est complexe de développer de nouveaux baccalauréats. La nécessité d'obtenir l'accord du Conseil des universités, la complexité et la longueur du processus d'approbation de nouveaux programmes de baccalauréat par le Conseil des universités, peuvent expliquer la prudence avec laquelle les Familles ont envisagé de développer de nouveaux baccalauréats. Ce facteur externe a sans doute exercé un effet dissuasif. Par ailleurs, il n'est pas évident que les besoins nouveaux de formation exprimés par le milieu demandaient généralement une réponse sous la forme de baccalauréats. Les Familles ont manifesté leur

créativité soutenue par les projets de nouveaux certificats qu'elles ont proposés.

Bien qu'il ne faille pas préjuger des projets que les Familles pourront vouloir inscrire au plan 1985-88, bien que la Famille des sciences ait déjà fait connaître son désir de développer une programmation de baccalauréat en génie, l'expérience des Plans triennaux 1979-82 et 1982-85 incite à penser que, sauf exceptions particulières, l'Université ne développera à peu près pas de nouveaux baccalauréats au cours du prochain Plan triennal. L'examen des six axes disciplinaires historiques de l'UQAM accrédite cette idée : s'il manque certains programmes de baccalauréat à l'un ou l'autre des axes (p. ex. il n'y a pas d'anthropologie en sciences humaines, ni d'architecture en arts, ni de programmes portant sur des traditions culturelles telles les études allemandes, italiennes, etc.), il est peu vraisemblable que l'on songe à les développer à l'UQAM, d'autant plus qu'ils apparaissent déjà bien développés dans d'autres universités. On peut donc penser que, pour l'essentiel et sauf certaines exceptions bien localisées, l'UQAM a à peu près complété son développement en matière de programmes de baccalauréat, du moins pour la période du prochain plan triennal. Ce jugement, rappelons-le, ne vient pas fermer des portes de façon péremptoire. Ce jugement décrit, de façon vraisemblable, une tendance générale qui peut souffrir des exceptions.

Parmi ces exceptions, outre le cas des développements en sciences appliquées, l'on peut imaginer la création de baccalauréats par regroupement de certificats existants enrichis de cours additionnels.

(2) Les autres programmes de premier cycle

Les études de premier cycle, outre les baccalauréats, comportent d'autres types de programmes, dont les certificats et les programmes courts.

La formule du certificat a démontré au cours de la dernière décennie sa fécondité interne, son utilité socio-économique et culturelle et son efficacité pour le développement institutionnel. En outre, cette formule a été améliorée, par l'adoption du Plan triennal 1982-85, de règles précises devant régir l'obtention du grade de bachelier par cumul de certificats. Il est légitime de penser que si certains certificats ont atteint leurs objectifs de formation et peuvent cesser d'être offerts (à la lumière d'analyses appropriées et concluantes), de nouveaux certificats pourront être développés pour répondre à de nouveaux besoins. La

souplesse de la formule du certificat doit demeurer un recours pour le développement institutionnel et la réponse aux besoins de formation.

Il en va de même des programmes courts de premier cycle. Pendant l'année universitaire 1984-85, les instances de l'Université ont adopté une politique générale de programmes courts crédités tant au premier qu'au deuxième cycle. Ce faisant, l'Université s'est dotée d'un moyen additionnel pour répondre à des besoins bien spécifiques et ponctuels de formation. Le Plan triennal 1985-88 pourrait être l'occasion de mettre en oeuvre cette politique et d'offrir des programmes courts répondant à des besoins qu'aucune autre forme de programme ne comble.

Ces développements possibles en matière de certificats et de programmes courts de premier cycle doivent être entrepris aussi et surtout évalués à la lumière de deux grands paramètres. D'une part, de tels développements doivent être justifiés au plan de l'équilibre interne de l'Université, équilibre pédagogique et scientifique : par exemple, ces développements doivent renforcer les axes disciplinaires reconnus et prioritaires et ne pas entraîner une dispersion de l'effort institutionnel dans des axes qui ne sont pas ceux déjà reconnus par consensus institutionnel (vg. en sciences de la santé). D'autre part, le développement de ces types de programmes ne doit pas porter préjudice à la situation financière de l'Université : en termes clairs, s'il se confirme, au cours des prochaines années, que les règles de financement des universités pénalisent les établissements offrant des programmes de certificat ou des programmes courts de premier cycle, l'UQAM devra évidemment ajuster son tir.

Avant de conclure sur ce point, il faut exposer un autre type d'activité de formation qui nécessite une grande attention : l'enseignement non crédité. Ce type d'enseignement, pour lequel une politique institutionnelle est en voie de développement et qui se caractérise par l'autofinancement, a pour objectif de répondre rapidement à des besoins qui, par leur nature, leur ampleur, leur non-récurrence, ne nécessitent pas une programmation créditée régulière. Ce type de programmation peut rendre plus dynamique l'insertion de l'UQAM dans son milieu, stimuler la réflexion et l'innovation pédagogiques et générer des ressources pouvant être utilisées à des fins de développement dans l'Université. Depuis quelques années, les entreprises de formation non créditées de l'UQAM ont généralement été couronnées de succès. Il est donc légitime d'envisager, en cette matière, une action institutionnelle accrue au cours des prochaines années, d'autant plus que le champ à exploiter est vaste et que d'autres universités s'y sont grandement impliquées.

Pour ces divers types de développements, donc, deux paramètres doivent intervenir : d'une part, la pertinence institutionnelle dans le cadre des choix institutionnels globaux ; d'autre part, les implications financières de tels développements, l'UQAM devant éviter tout développement qui porterait préjudice à sa situation financière d'ensemble.

Mais y a-t-il d'autres perspectives pour le premier cycle au cours du prochain Plan triennal ? Oui, et il y a lieu de penser que ces autres perspectives sont particulièrement importantes.

Document de réflexion et de problématique

(3) Le défi d'un développement qualitatif par l'enrichissement général des activités

Pour développer une réponse à cette question, il peut être utile de revenir à certaines orientations du Plan triennal 1982-85, orientations qui proposaient un programme d'actions encore inachevé.

Proposant d'«accentuer la démocratisation de l'institut universitaire et de ses activités», l'orientation 3 du Plan triennal 1982-85, suggérait des actions précises, d'abord à l'égard du corps étudiant et ensuite à l'égard des activités universitaires (extraits) :

- soigner particulièrement l'accueil, l'encadrement et le support pédagogique des étudiants adultes ;
- poursuivre l'effort de diversification socio-économique du corps étudiant ;
- améliorer la qualité du milieu de vie qu'est l'UQAM ;
- assurer une meilleure affectation des ressources professorales entre les divers niveaux et les divers types de programmes (certificats, baccalauréats, maîtrises, doctorats) ;
- réconcilier le plus harmonieusement possible la fonction critique et culturelle de l'Université, sa fonction d'accroissement et de diffusion des connaissances et son rôle de préparation au marché du travail ;
- renforcer la pertinence sociale, économique et culturelle des programmes existants et développer les programmes nouveaux qui répondent à l'ensemble des besoins nouveaux et prévisibles de la société.

En conclusion, l'orientation 3 proposait une ligne directrice qu'il convient de citer car elle rejoint certaines idées développées dans les pages précédentes :

«il faut rendre accessible non seulement l'entrée à l'Université, mais aussi la meilleure formation possible afin que chaque étudiant développe au maximum ses aptitudes intellectuelles et personnelles individuelles» (Plan triennal 1982-85, première partie, p. 40).

L'orientation 4 du même Plan, proposant d'«accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'étude actuels et des activités d'enseignement» mettait aussi de l'avant certaines actions précises dont plusieurs méritent d'être rappelées :

- «- appliquer systématiquement, d'abord au niveau des conseils de module et des comités de programmes instrumentés à cette fin, la politique d'évaluation des programmes ;
- procéder aux modifications et aux fermetures de programmes jugées nécessaires ;
- développer une instrumentation et des pratiques pédagogiques susceptibles d'améliorer les processus d'apprentissage et de formation et d'accroître le taux de diplomation tout en maintenant la qualité de l'enseignement ;



- exploiter les technologies nouvelles fondées sur l'informatique, qui sont susceptibles de faciliter et de rendre plus efficace l'apprentissage ;
 - s'assurer que, dans les programmes existants, les étudiants acquièrent une familiarité minimale avec les technologies nouvelles de l'informatique ; **il est essentiel que les étudiants évitent de devenir des analphabètes précoces en matière d'informatique ;**
 - examiner le degré d'ouverture des programmes pour que les diplômés puissent s'adapter aux changements du marché du travail où ils seront engagés, étant bien entendu, par ailleurs, qu'un programme n'a pas comme seule raison d'être le marché du travail et que le degré d'ouverture n'a pas à être uniforme dans tous les programmes ;
 - établir, rétablir ou renforcer, selon les cas, les liens organiques entre les comités de programme des divers cycles et les milieux socio-économiques et professionnels correspondants, afin d'accroître la pertinence des programmes, selon les objectifs originaux assignés aux modules.» (Plan triennal 1982-85, première partie, pp. 41-42)
- Les buts et les actions que proposaient ces deux orientations, s'ils dépassent le premier cycle, interpellent néanmoins avec insistance et demeurent pleinement actuels.
- Considérant que le développement de nouveaux baccalauréats n'apparaît pas comme une priorité urgente pour le premier cycle (sauf cas particuliers), considérant les possibilités d'autres types de programmes, considérant que la poursuite de la démocratisation et la quête de la formation de la plus haute qualité possible doivent demeurer des valeurs centrales et des préoccupations primordiales pour la collectivité de l'UQAM, **il est fondé de proposer un défi nouveau pour le premier cycle au cours du Plan triennal 1985-88, le défi d'un développement qualitatif systématique par l'enrichissement méthodique des activités d'enseignement et des conditions de vie et d'apprentissage des étudiants et des étudiantes.** Qu'est-ce à dire ?
- Sans répéter les buts et actions afférents aux orientations 3 et 4 précisées, sans non plus les abroger, on peut circonscrire le défi du développement qualitatif et de l'enrichissement des activités par les lignes directrices suivantes :
- repenser les politiques et les pratiques de recrutement des étudiants ;
 - soigner particulièrement l'accueil des nouveaux étudiants (tant jeunes qu'adultes) pour faciliter leur insertion à l'Université et leur engagement dans les programmes ;
 - adopter et appliquer méthodiquement la politique d'évaluation des programmes ;
 - procéder aux modifications de programmes jugées nécessaires ;
 - repenser le rôle des stages afin de les mieux intégrer aux programmes par des politiques pédagogiques appropriées ;
 - améliorer méthodiquement les conditions d'apprentissage des étudiants :
 - développer des outils méthodologiques ;
 - développer des cours ou des moyens pédagogiques pour assurer la maîtrise de la langue française (et d'autres langues, selon les besoins de programmes particuliers) et en déterminer le statut par rapport aux divers programmes ;
 - assurer l'acquisition de connaissances de base dans les divers programmes y compris par des cours de récupération et, pour ces derniers, en déterminer le statut par rapport aux divers programmes ;
 - développer le recours aux technologies nouvelles et la maîtrise qu'en acquièrent les étudiants ;
 - développer des instruments ou des pratiques pédagogiques améliorant l'apprentissage ;
 - de façon générale, accroître et améliorer l'encadrement des étudiants dans le cours de leurs études afin d'accroître et d'accélérer la diplomation ;
 - développer, dans chaque département, des politiques d'affectation des ressources professorales, pour desservir équitablement les divers types de programme ;
 - soigner la pertinence économique, sociale et culturelle des programmes, en encourageant la participation de membres socio-économiques aux conseils de module et aux conseils de programme ;
 - contribuer à l'amélioration de l'Université comme milieu de vie et d'apprentissage depuis l'admission jusqu'à la diplomation (y inclus ses aspects protocolaires) ;
 - poursuivre la réflexion sur la formation de premier cycle en regard des aspirations des

personnes et des besoins de la société et en regard de son rôle dans l'Université.

Tel est le défi du développement qualitatif et de l'enrichissement méthodique des activités d'enseignement et d'apprentissage qui sollicite le premier cycle au cours des prochaines années. En développant sept grands axes disciplinaires, depuis 1969, l'UQAM a assuré sa présence sur un large territoire scientifique ; ce territoire, au premier cycle, ne s'accroîtra vraisemblablement pas de façon majeure au cours des prochaines années (sauf cas particuliers). Aussi est-il justifié de proposer la poursuite d'un développement qualitatif et d'un enrichissement des activités.

Plus que jamais la quête de la formation de la plus haute qualité possible doit devenir la préoccupation centrale et même la passion dominante du premier cycle. Cela, il faut le dire, n'implique pas nécessairement une injection massive de ressources supplémentaires ; cela implique d'abord une action concertée et déterminée des intervenants, car nombre des développements proposés sont réalisables par une action bien organisée des ressources en place.

III.5 Les autres orientations

La première partie du Plan triennal 1982-85 identifiait huit orientations majeures destinées à guider le développement institutionnel. Les pages qui précèdent ont donné lieu à une réflexion nouvelle sur les quatre premières de ces orientations (accessibilité ; recherche, création et études avancées ; démocratisation de l'institution et de ses activités ; qualités et efficacité des programmes d'étude et des activités d'enseignement).

Il convient maintenant de s'arrêter aux autres orientations qui s'énoncent comme suit :

Orientation 5

Évaluer et identifier, compte tenu de l'expérience vécue depuis 1969 et des perspectives des prochaines années, les ajustements nécessaires et désirables de la fonction de formation des maîtres.

Orientation 6

Développer la collaboration et la coopération inter-institutionnelle.

Orientation 7

Accroître la qualité et l'efficacité du support direct à l'enseignement, à la recherche, à la création et aux services à la collectivité par l'utilisation des technologies nouvelles maintenant disponibles.

Orientation 8

Accroître la qualité et l'efficacité et la disponibilité du support institutionnel apporté par les services aux activités universitaires.

Le bilan du Plan triennal indique que ces orientations ont donné lieu à diverses réalisations à ce jour.

Ces orientations demeurent réalistes et nécessaires au devenir de l'UQAM, d'autant plus qu'elles n'ont pas été épuisées par les développements des dernières années. Aussi sera-t-il ci-après proposé à la collectivité de l'UQAM de réaffirmer la pertinence et le bien-fondé de ces orientations.

Document de réflexion et de problématique

III.6 Cinq propositions

À la lumière des analyses et réflexions qui précèdent et aux fins de mettre à jour son Plan triennal, la collectivité de l'UQAM est appelée à se prononcer sur cinq propositions. Ces propositions confirment et font évoluer, à la fois, les positions de base d'après lesquelles l'UQAM orientera son action. Ces cinq propositions visent essentiellement à établir une synthèse nouvelle, un modèle nouveau réconciliant plus efficacement et plus profondément les priorités institutionnelles.

Proposition 1 : ACCESSIBILITÉ

Que l'Université du Québec à Montréal maintienne sa politique générale d'accessibilité au cours de la période 1985-88, cette politique étant précisée et ajustée selon les modalités suivantes, compte tenu de la reconnaissance que la promotion vigoureuse et amplifiée de la recherche, de la création et des études avancées est désormais une modalité essentielle du développement de l'accessibilité.

1. L'accessibilité implique l'ouverture de l'Université, selon les moyens et les ressources dont elle dispose, aux clientèles recherchant une formation aux trois cycles, par le maintien du régime pédagogique approprié historiquement mis au point par l'UQAM surtout pour les études de premier cycle (admission en vertu de la règle d'âge et d'expérience professionnelle, places réservées aux adultes dans les programmes contingents au prorata des demandes d'admission reçues de candidats adultes admissibles, cheminement à temps partiel, horaires souples, intégration des adultes, politique de cumul de certificats, calendrier de trois sessions, centres d'études universitaires, nouveaux types de programmes).

2. L'accessibilité doit s'assortir de la formation de la meilleure qualité possible.

3. L'accessibilité implique le développement soutenu de champs d'études, en fonction des besoins de la société.

4. L'accessibilité n'est pas une politique de croissance pour la croissance mais de réponse optimale aux besoins sociaux (économiques, culturels, scientifiques et technologiques); l'accessibilité exclut le contingentement de principe de l'ensemble de l'Université; les moyens de l'Université et la quête de la formation de la meilleure qualité possible justifient le contingentement sélectif de programmes.

5. La nécessité de poursuivre certains développements – dont les études avancées, la recherche et la création et les sciences appliquées – implique que le maintien de cette politique précisée et ajustée d'accessibilité reposera, pour l'essentiel, sur les ressources actuelles de l'Université, les ressources nouvelles et les ressources réallouées servant à la réalisation des développements jugés prioritaires en matière de recherche, de création et de programmation.

Cette définition précisée de la politique d'accessibilité intègre l'héritage des quinze premières années de l'UQAM à un effort résolu, engagé avec le Plan triennal 1982-85, de développement dans des domaines prioritaires imposés par la conjoncture, dont au premier chef la recherche, la création et les études avancées. Par cette définition, l'UQAM évite de se laisser enfermer dans un dilemme improductif.

Proposition 2 : RECHERCHE, CRÉATION ET ÉTUDES AVANCÉES

Que, dans le cadre du Plan triennal 1985-88, l'Université du Québec à Montréal accroisse significativement son effort de développement de la recherche, de la création et des études avancées, en y consentant les ressources appropriées, et que ce développement vigoureux et amplifié soit maintenant conçu comme une modalité essentielle d'approfondissement et de réalisation de la politique d'accessibilité et d'affirmation de l'UQAM comme université.

Cette proposition implique une priorité accrue et renforcée au développement de la recherche et de la création sous toutes leurs formes, et particulièrement la recherche subventionnée et commanditée, de même que des études avancées, particulièrement des nouveaux programmes de doctorat. Par ailleurs, par cette seconde position, le couplage de la recherche, de la création et des études avancées à l'accessibilité permet à l'UQAM de s'engager dans des développements institutionnels prioritaires, sans trahir son passé mais sans compromettre son avenir dans le réseau des universités. L'accessibilité, désormais, doit s'inscrire dans la promotion prioritaire de la recherche, de la création et des études avancées.

Proposition 3 : SCIENCES APPLIQUÉES

Que l'UQAM confirme, dans le cadre du Plan triennal 1985-88, sa décision de développer un nouvel axe en sciences appliquées, selon les sous-axes identifiés; qu'elle invite les divers Secteurs de l'Université à poursuivre, selon leurs intérêts et leurs possibilités propres, leur contribution à ce développement, auquel devront être consenties des ressources appropriées; qu'elle réaffirme, enfin, la place accordée à ses axes disciplinaires historiques.

L'effort engagé dans le Plan triennal 1982-85 doit être poursuivi, car tout n'est pas acquis, et les développements récents de nouveaux programmes ont démontré la fécondité de ce nouvel axe. Et il faut se souvenir que ce nouvel axe trouvera dans le génie sa poutre maîtresse. Par ailleurs, comme le Plan 1982-85, le Plan 1985-88 confirme la place des axes disciplinaires historiques de l'Université.



Proposition 4 : LE PREMIER CYCLE

Que, considérant l'état actuel de développement des programmes de baccalauréat et de certificat, le premier cycle privilégie, au cours du Plan triennal 1985-88, le développement qualitatif par l'enrichissement méthodique des activités d'enseignement et du processus d'apprentissage et, en particulier :

- l'accueil et l'intégration des étudiants et des étudiantes de diverses catégories;
- l'évaluation et la modification des programmes;
- l'amélioration des pratiques pédagogiques et des processus d'apprentissage selon des modalités adaptées aux diverses clientèles;
- l'encadrement des étudiants et des étudiantes de diverses catégories.

Que des développements de programmes se poursuivent selon les lignes suivantes :

- baccalauréat dans des domaines prioritaires;
- certificat dans ces domaines et là où la chose est désirable;
- programmes courts;
- enseignement non crédité dans le contexte de l'autofinancement;

et ce, à la lumière des paramètres de la cohérence institutionnelle et des ressources consenties par la formule de financement des universités.

Proposition 5 : LES AUTRES ORIENTATIONS

Que l'UQAM confirme et reconduise dans le Plan triennal 1985-88, les orientations ci-après formulées, telles que requises du Plan triennal 1982-85, ces orientations étant la voie d'un développement organique et harmonieux des diverses missions de l'Université :

ORIENTATION 5 :
Évaluer et identifier, compte tenu de l'expérience vécue depuis 1969 et des perspectives des prochaines années, les ajustements nécessaires et désirables de la fonction de formation des maîtres.

ORIENTATION 6 :
Développer la collaboration et la coopération inter-institutionnelles.

ORIENTATION 7 :
Accroître la qualité et l'efficacité du support direct à l'enseignement, à la recherche, à la création et aux services à la collectivité par l'utilisation des technologies nouvelles maintenant disponibles.

ORIENTATION 8 :
Accroître la qualité et l'efficacité et la disponibilité du support institutionnel apporté par les services aux activités universitaires.

Document de réflexion et de problématique

IV.

Quelques réflexions sur les ressources

Les choix institutionnels fondamentaux conduisent en droite ligne à la problématique des ressources. Aussi est-il justifié, au début du processus de préparation du Plan triennal 1985-88, de mettre en lumière certaines données de base.

Le Plan triennal 1982-85, comme on l'a rappelé précédemment, a précisé la nécessité d'articuler plus étroitement la planification et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières aux priorités de développement. Tant les sciences appliquées que la recherche, la création et les études avancées ont bénéficié, au cours des dernières années, de ressources nouvelles pour leur développement.

Aussi le rattrapage n'est-il plus le seul facteur considéré, non plus que le facteur décisif, ce qui n'exclut évidemment pas la reconnaissance de besoins urgents de cet ordre. Comment les choses se présenteront-elles au cours des prochaines années ?

Tout d'abord, il faut rappeler que l'UQAM est à peu près en situation d'équilibre budgétaire. Cette situation devra être maintenue au cours des prochaines années. Toute croissance de ressources sera fort modeste. Aussi, les ressources qui se prêtent à une allocation en vue du développement sont-elles fort limitées ; il s'agit, au mieux, de **ressources supplémentaires marginales** comme l'a démontré l'expérience des dernières années. L'allocation de telles ressources ne modifie guère l'allocation générale de l'ensemble des ressources de l'Université. Dès lors, ces ressources supplémentaires marginales doivent être attribuées avec le plus grand soin, pour rendre possibles des développements nouveaux prioritaires, car ces ressources très limitées ne peuvent pas corriger des déséquilibres structurels. Au cours des années 1982-83 et 1983-84, de telles ressources — humaines et matérielles — ont été allouées principalement (bien que non exclusivement) pour rendre possibles des développements nouveaux et prioritaires, notamment en sciences appliquées et en recherche et création.

L'analyse qui précède, établissant comment la promotion de la recherche, de la création et des études avancées ainsi que des sciences appliquées, est la clé du maintien de valeurs fondamentales de l'UQAM, justifie de penser que **les besoins de recherche, de création et d'études avancées ainsi que les besoins en sciences appliquées — dans tous les secteurs disciplinaires et administratifs de l'Université — constituent une priorité claire dans le processus d'allocation des ressources**, parce que l'allocation de ressources en vue de répondre aux besoins de développements profitera aux autres priorités institutionnelles. Cette proposition doit être interprétée avec les nuances suivantes pour prévenir toute interprétation abusive :

- (1) les besoins de la recherche, de la création et des études avancées ne privilégient pas un secteur disciplinaire particulier de l'Université ;
- (2) les sciences appliquées, si elles impliquent un secteur en particulier, devront se déve-

lopper en interaction avec les autres axes disciplinaires ;

- (3) tous les secteurs administratifs de l'Université et tous les services sont appelés à contribuer au développement de la recherche, de la création et des études avancées et des sciences appliquées et donc doivent recevoir des ressources ;
- (4) des besoins de rattrapage subsistent, particulièrement dans les services, et ils doivent aussi recevoir des ressources nouvelles.

Il faut ajouter que, de même que la promotion de la recherche, de la création et des études avancées est une voie privilégiée du renforcement de la politique d'accessibilité, de la volonté de démocratisation et de la quête de la qualité et de l'efficacité, l'allocation de ressources pour la recherche n'est pas exclusivement au bénéfice de la recherche : l'engagement d'un très bon chercheur, à titre de professeur, aura des répercussions sur la capacité d'enseignement et de service à la communauté interne et externe de l'Université et accroîtra la capacité de l'institution de répondre aux besoins de la société.

La réflexion sur les ressources doit incorporer deux éléments additionnels de très grande importance :

- d'une part, la collectivité doit être consciente qu'une volonté institutionnelle de développer la recherche, la création et les études avancées et les sciences appliquées implique **une attention toute particulière aux besoins des services, tels les bibliothèques et l'informatique notamment, qui supportent directement les activités académiques.** Depuis 1969, ces services ont particulièrement supporté les axes de l'enseignement du premier cycle ; ils pourront accorder un support accru à la recherche, à la création et aux études avancées comme aux sciences appliquées s'ils disposent des moyens adéquats ;
- d'autre part, les activités récurrentes et même le développement doivent pouvoir compter sur les ressources actuelles et leur réallocation. Cela était prévu au plan 1982-85 ; cependant, il faut reconnaître que la réallocation de ressources n'a pas beaucoup progressé au cours des dernières années. Il est indispensable que la réallocation de ressources donne des fruits plus importants. À cet égard, il faut évaluer et réévaluer les activités existantes soit pour confirmer leur pertinence, soit pour les abolir et affecter les ressources à d'autres activités. Une telle réévaluation vise, au premier chef, les programmes d'études ; il n'est pas évident qu'un programme offert depuis cinq, dix ou quinze années doive être maintenu indéfiniment s'il est démontré qu'il n'a plus sa raison d'être.

En conclusion de ces réflexions sur les ressources, une chose très importante doit être mise en évidence. La planification institutionnelle se projette sur plusieurs années. Cepen-

nant, la programmation budgétaire n'est possible qu'une année à la fois, pour la simple et bonne raison que l'Université ne connaît ses revenus et ses ressources que sur une base annuelle. En effet, tant les effectifs étudiants que les diverses sources de revenus (subventions gouvernementales, revenus des entreprises auxiliaires, fonds de recherche, etc.) ne peuvent être établis qu'à chaque exercice budgétaire.

Il suit de cet état de choses une évidence : **la préparation annuelle des budgets de fonctionne-**

ment et d'investissement est le moment et le processus d'actualisation des projets de développement identifiés et priorisés de façon très générale, par le Plan triennal. Aussi, au cours des années du Plan triennal 1985-88, il faudra, année par année, choisir les développements qui seront possibles en vertu des ressources dont disposera l'Université pour chacune de ces années. La confection annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement est donc le processus privilégié de réalisation progressive des projets identifiés par le processus de planification.



Conclusion: Le devenir de l'UQAM dans une perspective historique

Les propositions qui précèdent bénéficieront beaucoup de l'éclairage additionnel que fournit l'observation du devenir de l'UQAM dans une perspective historique.

Depuis 1969, l'UQAM s'est développée de façon séquentielle et par acquis successifs. À sa naissance et pendant ses premières années, l'UQAM a reposé sur deux piliers qui étaient la formation des maîtres et les sciences humaines. La deuxième partie des années 70 a vu le développement spectaculaire des sciences de la gestion. La période actuelle est caractérisée par la croissance quantitative et qualitative du secteur des sciences et des sciences appliquées. Tout au long de ces années, les études de 2^e et 3^e cycles ont crû au rythme général de l'Université puisque, depuis 1975,

la proportion d'étudiants de 2^e et 3^e cycles se maintient à 6 ou 7% du total.

Ces développements successifs ont façonné l'UQAM d'aujourd'hui. C'est aujourd'hui que se façonne l'UQAM des années 90 et de sa troisième décennie. **Pour que l'UQAM des prochaines années s'accomplisse pleinement, il faut vigoureusement développer ce qui doit encore être significativement, c'est-à-dire la recherche, la création et les études avancées ainsi que les sciences appliquées.** Tel est le sens du Plan triennal 1985-88 à la formulation duquel la collectivité est maintenant conviée à partir des propositions qui précèdent, et ce, sous l'inspiration d'une double fidélité — fidélité à l'histoire de l'UQAM, fidélité à son avenir désirable et possible.